

18.08.2005 - 14:49 Uhr

Monopole des lettres : une étude du Département fédéral des transports, de l'énergie et de la communication De toute façon, le monopole protège mieux les consommatrices et consommateurs

Berne (ots) -

Selon l'étude du Département fédéral des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) rendue publique aujourd'hui, l'abaissement de la limite du monopole des lettres à 100 grammes ne menace pas le service universel garanti par la Poste. L'Union syndicale suisse (USS) prend acte avec une certaine inquiétude du résultat de cette étude. Ainsi, si une condition légale à la poursuite de la libéralisation du marché de la Poste se trouve remplie, cette voie, ne devient pas pour autant plus judicieuse.

L'USS accorde une grande importance à ce que la Poste continue à garantir une desserte sur l'ensemble du pays. Elle souligne que le renforcement de la concurrence ne doit pas se faire au détriment des salaires et des conditions de travail. A priori, l'existence de plusieurs infrastructures parallèles augmente les coûts et diminue l'efficacité. La fin du monopole signifie aussi la fin des contrôles effectués par le Conseil fédéral. C'est pour cela qu'en raison de l'augmentation de la concurrence, il faut s'attendre à des coûts postaux plus élevés aussi. Par conséquent, l'intérêt public des consommatrices et consommateurs est à tout point de vue mieux protégé dans le cadre d'un monopole.

L'USS contrôlera minutieusement le respect, par les éventuels nouveaux fournisseurs, des mandats prévus par la loi au chapitre des conditions de travail usuels dans la branche. Ce qui concerne aussi la qualité de la desserte nationale de la Poste. Le peuple veut « sa » Poste avec sa qualité et un bon rapport prestations fournies/prix. Concernant la desserte postale, la population ne veut pas tout comme pour l'électricité ! avoir à choisir entre un grand nombre de fournisseurs. Elle veut au contraire que sa qualité proverbiale, sa ponctualité et son accessibilité soient garanties. À nouveau, cela ne sera possible que les qualités de travail sont bonnes et les emplois maintenus.

Rolf Zimmermann (031. 377 01 21), secrétaire dirigeant en charge des services publics à l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.